

Warning: include(/home/cameroon/www/Header_Od_Pages.phtml): failed to open stream: No such file or directory in /home/cameroon/public_html/stories/cinstory.php on line 399

Warning: include(): Failed opening '/home/cameroon/www/Header_Od_Pages.phtml' for inclusion (include_path=.:usr/lib/php:usr/local/lib/php) in /home/cameroon/public_html/stories/cinstory.php on line 399

Cameroun - Accaparement des terres: Des paysans réclament toujours 20 000 hectares de terre à la SOCAPALM



Yaoundé, 21 Juin 2016

© **Géraldine IVAHA** | Cameroon-Info.Net

Réagir

Les riverains des plantations de la Société Camerounaise de Palmeraies (SOCAPALM) ont repris leur mouvement d'humeur accusant celle-ci d'accaparement des terres.

E-Mail

Imprimer

Réagir

SHARE



Depuis le 1^{er} juin 2016, les populations voisines des plantations de la SOCAPALM (Mbambou, Mbongo, Dibombari, Eseka et Kienké) réunies au sein de la Synergie Nationale des Paysans et Riverains du Cameroun (SYNPARCAM) manifestent leur mécontentement. «*Pendant que les actionnaires de SOCFIN se partagent les bénéfices, nous ne bénéficions que de miettes dans nos villages*», regrette **Pierre Mpouma**, habitant du village Mpongo, dans **Le Quotidien de l'Économie** (LQE) en kiosque le mardi 21 juin 2016.

D'après LQE, le 30 septembre 2016 est la date arrêtée par la Direction Générale de la SOCAPALM pour redistribuer aux actionnaires de l'entreprise les parts majoritairement détenues par le groupe SOCFIN (50% des parts), ces bénéfices étant réalisés en 2015. Il s'agit, indique le journal, des dividendes d'un montant de 5,4 milliards de FCFA, soit 1 200

FCFA par action, avant retenue de l'impôt sur les revenus des capitaux mobiliers. La société compte également investir 38,2 milliards de FCFA dans l'extension de ses plantations de la région du Littoral.

Cependant, plus de 1 000 paysans membres de la SYNPARCAM reprochent à la compagnie l'accaparement des terres de leurs ancêtres afin d'y pratiquer de la monoculture au détriment d'une culture vivrière. «*Avant que la SOCAPALM ne soit privatisée en 2000, l'entreprise menait un certain nombre de projets afin d'alléger les souffrances des populations. Il était possible aux paysans de créer de petites plantations de palmiers, afin de revendre leur récolte à l'entreprise; ce qui leur permettait de s'en tirer avec des revenus conséquents. Mais aujourd'hui, l'entreprise a abandonné ce projet (...)*», explique **Emmanuel Elong**, Coordonateur Général de la SYNPARCAM.

Emmanuel Elong accuse également la SOCAPALM de pollution de l'environnement. Selon lui, l'entreprise utilise excessivement des produits phytosanitaires nocifs pour l'environnement. Les populations se plaignent de manquer d'eau potable à cause de la déviation des lits de certains cours d'eau par la structure. Le bail emphytéotique des plantations prévoit la rétrocession de 20 000 hectares de terres auxdits riverains, une promesse que la SOCAPALM n'a pas tenue.

Géraldine IVAHA

Redaction de Cameroon-Info.Net

© 2000-2016 Cameroon-Info.Net

[Hits: **2140** Réactions: **0** Transferts: **0**]

Publicite

Réagir



PUBLICITE
Choisir sa pub

- [Annonce au Cameroun](#)
- [Transport Cameroun](#)
- [France Cameroun](#)

PUBLICITE

Multimedia



VIDEO
Senegal-Cameroun: Samuel Eto'o se fache



VIDEO
Paul & Chantal Biya



VIDEO
Manifestations: Kah Walla et la Police

PUBLICITE

DANS LA MEME RUBRIQUE

[Cameroun -](#) [Cameroun -](#)